



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du lundi 26 novembre 1792.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

D'Édimbourg, ce 16 novembre. Le refus du ministère & du parlement, d'accorder aux habitans des villes d'Écosse, le droit de choisir leurs magistrats, a rendu le mécontentement général dans tout ce pays. Il se forme par-tout des sociétés dont le but est d'obtenir, pour le peuple, une représentation plus égale dans la chambre des communes. Déjà 15,000 individus se sont formés en société à Glasgow. Le célèbre pamphlet de Thomas Payne y a été publié à très-bas prix, il s'en vend à-peu-près dix mille exemplaires par semaine.

De Vienne. La gazette de cette ville du 7 novembre, contient l'article suivant. « Sa majesté impériale & royale a résolu, pour protéger l'empire germanique, menacé par les Français, de mettre sur le champ en mouvement deux corps composés d'infanterie & cavalerie avec l'artillerie nécessaire. L'un de ces corps consistant en 12 bataillons d'infanterie, & un régiment de Cuirassiers sera concentré près de Deinitz en Bohême, pour

passer les frontières près de Waldmunchen. L'autre sera composé de 9 bataillons, deux régimens de Cuirassiers, trois divisions de dragons & de Carabiniers-chevaux-légers, qui se rassembleront dans les quartiers de l'Inn, pour passer de-là les frontières. Le comte de Collorédo est destiné à commander ces troupes. »

On voit par ces dispositions combien l'empereur craint pour Vienne ; & il n'a pas tout-à-fait tort.

Malgré le grand bruit, que l'on fait ici des préparatifs de l'empereur, pour soutenir une nouvelle campagne contre la France, les gens sensés voient bien, que cette nouvelle campagne est impossible à soutenir ; & ils pensent généralement, que l'on emploiera tout pour se procurer une paix nécessaire & même indispensable. Cinq compagnies d'artillerie, pour se rendre de Vienne à l'armée, courent à l'état 22356. horins sans la paie.

Notre cour a fait parvenir à tous les ambassadeurs & ministres des cours d'Italie ici une

note, dans laquelle sa majesté témoigne combien elle a à cœur, que l'on secoure efficacement le roi de Sardaigne contre les Français. Elle croit ces secours très-nécessaires, pour arrêter en Italie les progrès de leurs armes & de leurs principes. La Savoie, est-il dit dans cette note, est occupée par 25000 Français, qui ont été reçus à Chambéry avec une grande joie. Il importe à toutes les puissances d'Italie de ne pas laisser cette clef de l'Italie entre les mains des Français, dont les armes seront toujours assez redoutables, sans qu'ils fassent de nouvelles conquêtes, vû surtout qu'ils se sont emparés aussi de Nice. Ils peuvent soulever toute l'Italie. La cour de Vienne se flatte donc que les puissances d'Italie fourniront toutes sortes de secours au roi de Sardaigne, pour éloigner un ennemi, qui, à tous égards, est plus redoutable que l'on ne sauroit le croire.

D'Ausbourg, ce 12 novembre. Hier l'évêque de Spire partit d'ici pour se rendre à Freisingen. Les impériaux ont fait transporter leur magasin à poudre de Schwabisch-Gemundt à Gunzbourg.

De Francfort, ce 13 novembre. La nouvelle se répand que la convention nationale, refusant sa sanction à la conduite du général Custine, a affranchi la ville de Francfort de toute contribution, en enjoignant de restituer la somme déjà prélevée. Cette nouvelle a fait la plus agréable sensation parmi les banquiers.

De Hombourg, ce 15 novembre. — Première lettre du général Custine au citoyen Desportes, ministre plénipotentiaire à la cour des Deux-Ponts.

Citoyen ministre plénipotentiaire : croyez que les troupes de la République ne protégeront jamais les prétentions du duc des Deux-Ponts, ni aucun de ses semblables. Il faut que ces hommes orgueilleux sachent enfin rentrer dans la classe des citoyens. Respect pour la véritable propriété, est tout ce qu'ils doivent attendre. Ceux qui commandent les soldats de la liberté doivent exhorter à ce

respect; & comme cette exhortation est le langage de la vérité, ils doivent être écoutés; mais pour toutes ces prétentions folles & imaginaires, ces droits fondés sur l'arbitraire, il faut qu'ils y renoncent. Le duc des Deux-Ponts ne fera sans doute aucun usage des troupes qu'il a envoyées dans ses bailliages; il n'opprimera aucun des apôtres de la vérité. Si ses peuples veulent le conserver pour souverain, nous ne nous y opposerons pas; mais la nation, qui la première a propagé cette vérité, que la souveraineté réside dans le peuple, ne peut restreindre les effets de ses principes sacrés.

De Hombourg, ce 15 novembre. — Seconde lettre de Custine au lieutenant-général Winpsen, commandant à Weissembourg.

« Citoyen général, vous avez reçu du général Biron, & en votre absence celui qui commande à Weissembourg, une instruction relative aux insurrections qui ont eu lieu dans les pays des Deux-Ponts, dans le bailliage Bergsaben & à Belichamp; il faut vous y conformer avec soin; sur-tout bien vous souvenir, que non-seulement les soldats de la liberté ne sont pas destinés à affermir la tyrannie ni les usurpations, mais à protéger les hommes qui professent les mêmes principes que nous, à empêcher les despotes de porter sur eux une main sacrilège; au reste, citoyen général, nos soldats ne doivent point se mêler des querelles des individus, ni atténuer la souveraineté fondée sur des bases justes. Le général Biron, je vous le répète, a dit sur ce point tout ce qu'il étoit sage de prononcer. » —

De Bonn, ce 13 novembre. L'électeur a fait de nouveau emballer & partir les effets les plus précieux. Quantité d'autres personnes l'ont imité. Voici un exemple des précautions que la terreur fait prendre dans ce pays: le grand-veneur de l'électeur avoit fait transporter toute son argenterie & une infinité de choses précieuses à Cologne; il avoit répandu le bruit que ces effets alloient plus loin; mais pendant la nuit, il les fit déposer dans

une maison qu'il a dans cette ville, & les cacha sous terre dans un creux pratiqué au fond de son jardin. Un des ouvriers, qui avoit aidé à faire ce creux, soupçonna sa destination, & quelques jours après il vint déterrer le trésor. Le voleur a été découvert.

Deux émigrés se sont rendu réciproquement le service de se brûler la cervelle dans un village à quelques lieues d'ici. On les a trouvés morts l'un sur l'autre. Deux lettres cachetées étoient sur la table, à l'adresse de personnes qui devoient se trouver en France. Il y avoit aussi un papier ouvert, dans lequel on lit les reproches que ces émigrés font à ceux qui les ont trompés, & leur protestation que, réduits à la dernière misère, ils n'avoient plus eu que le choix de voler ou de mourir.

De Fribourg, ce 30 octobre. Pour le coup, le danger d'une attaque de la part des Français paroît certain & sérieux. Nous avons des nouvelles certaines que le général Biron, avec 45,000 hommes va traverser le Rhin à Strasbourg. On rachera sans doute de s'opposer à ses entreprises; mais qui peut se flatter de résister à une force si supérieure? surtout si elle attaque de plusieurs côtés: ci-devant c'étoit un bruit vague, présentement il est changé en certitude.

De Bruxelles, ce 3 novembre. — Extrait d'une lettre insérée dans les papiers allemands, & traduits de l'allemand.

Nos inquiétudes n'étoient pas sans fondement. La journée d'avant-hier fut la plus terrible, dont l'histoire ait fait mention dans ses annales de sang. C'est auprès de Frameries que l'humanité se couvrit de deuil. Le sang & les cadavres y couvroient la terre. Les Français avoient résolu d'emporter nos retranchemens, de vaincre ou de mourir; & ils vainquirent en effet contre toute vraisemblance de possibilité; mais la victoire coûta des fleuves de sang. Cinq fois ils attaquèrent avec fureur, & cinq fois ils furent repoussés avec perte; parce que les

nôtres étoient couverts par des pièces de 18 & de 24. Mais à la sixième attaque, ils tombèrent le sabre à la main, sur les Autrichiens fatigués, & emportèrent leurs retranchemens. Quinze mille hommes perdirent la vie dans cette bataille, & les nôtres furent même obligés de leur abandonner Mons, cette forteresse si importante. Notre armée campe maintenant à Braine-le-Comte & à Soignies, c'est-à-dire à 7 lieues d'ici. Dumourier ne paroît pas encore content. Déjà il s'avance de nouveau contre nos troupes. Si nous voulons éviter une seconde bataille, il ne nous reste d'autre ressource que de nous retirer à Luxembourg ou à Maastricht. Tout est ici sans dessus-dessous. Nos grands chemins & nos rues sont pleines de chariots de bagages & de blessés. Enfin tout le Brabant est en mouvement. On fait partir les archives & tout ce qui appartient au gouvernement; tous les magistrats & autres hommes en place prennent la fuite à l'imitation de la cour. On a ordre de se rendre à Ruremonde dans la Gueldre autrichienne, afin qu'en cas de besoin, on puisse se réfugier sur les terres de Hollande ou de Prusse.

P. S. On apprend dans ce moment, qu'un corps de Français fort de 15,000 hommes a passé la Meuse & s'est emparé de Dinant dans le dessein d'entrer ensuite dans le pays de Liège.

De Bruxelles, ce 17 novembre. — Westermann au général Ferrière.

« Prenez & arrangez l'affaire de la voiture à votre mieux. Je vous ferai passer les fonds à votre avis. La ville de Malines est à nous avec trente mille fusils, beaucoup de canons, & des magasins en tout genre; des compagnies entières de déser-teurs nous arrivent chaque jour. Hier j'ai fait une expédition à ma tête; je me suis fait représenter les livres de tous les meuniers des environs de Bruxelles; j'ai trouvé passé 600 sacs de farine aux Autrichiens. J'ai découvert une terre près de Bruxelles, achetée comptant cent mille écus par la Galaizière, ci-devant intendant d'Alsace. Tâchez donc de faire éclaircir la chose, si les terres acquises en pays ennemi, par les émigrés, sont aussi dans le cas de la confiscation. Je suis pour le oui. — Je pars à l'instant avec 100 hussards pour

lever les emprunts dans les abbayes, & faire conduire les fourrages dans nos magasins. Tout va au mieux. Bientôt nous serons à Liège. Je vous embrasse. »

De Bruxelles, ce 18 novembre. Chaque jour il arrive ici plusieurs escadrons & bataillons de troupes françaises. La France a déjà, dans nos murs, plus de 70 mille combattans; les soldats sont très-bien équipés, & paroissent observer la discipline la plus exacte. Il est arrivé avant-hier un transport considérable de munitions de guerre. L'artillerie qui marche à la suite de l'armée, est des plus nombreuses & des plus formidables. Le baron de Seckendorf, au service des Autrichiens, précédé d'un trompette, est venu demander au général Dumourier, une suspension d'armes; la réponse du général a été négative. Nous apprenons d'Anvers, qu'il entre beaucoup de troupes & de munitions dans la citadelle de cette ville, qui paroît être le dernier boulevard de la puissance autrichienne dans le Brabant.

Paris. On étoit fort inquiet de l'amiral Truguet, dont on n'entendoit plus parler depuis l'affaire d'Onelle; mais le ministre de la marine a fait part à la convention, que ce contre-amiral a reçu à bord, sur la Méditerranée, les ordres & les instructions que le conseil exécutif lui a fait parvenir, & qu'il se promet de les exécuter en vrai Républicain. Sa destination est un secret. Va-t-il à Naples, à Rome? va-t-il offrir des secours & des armes à Constantinople, pour réveiller le Turc, & le ranimer contre l'Autriche & la Russie? c'est ce que l'on ne saura qu'après l'expédition. Cet armement donne beaucoup d'inquiétudes à l'Angleterre: on prétend que son escadre, qu'on a vue à Livourne, a ordre de surveiller la nôtre.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E .

Séance du dimanche 25 novembre.

Rapport sur l'académie française à Rome. On propose d'en supprimer la place de directeur. Le rapport imprimé est ajourné.

On interdit à toutes les académies, de nommer aux places vacantes dans leur sein.

David, à cette occasion, propose qu'on renverse à Rome, les statues de Louis XIV & de

Louis XV, qui sont dans les cours & les salles de l'académie française. Carra dit qu'il faut attendre que Kellermann soit à Rome. On renvoie au pouvoir exécutif.

On remet à la disposition du ministre de la marine, 11,171,380 livres pour l'expédition des îles du Vent.

Sur la dénonciation qu'on conrefait une grande quantité de certificats de résidence, on suspend l'effet de tout certificat de résidence, passe-port, certificat de citoyen délivrés par la commune de Paris.

On ordonne le dépôt aux archives & l'impression de la constitution provisoire que se sont données les Allebroges.

L'assemblée autorise le corps électoral de Paris, à tenir, par provision, ses séances dans une des salles de l'évêché de Paris.

Lecture d'une lettre de Dumourier, du 22, du quartier-général de Tirlemont. Il s'est avancé sur cette ville; son avant-garde, de quatre à cinq mille hommes, a battu celle de l'ennemi; il n'a perdu que quatre hommes. La canonade & la désertion qui l'a suivie, a coûté plus de quatre cents hommes à l'ennemi. Il va séjourner vingt-quatre heures à Tirlemont.

Les commissaires de l'académie des sciences sont part à la convention, de leurs travaux pour parvenir à l'égalité des poids & des mesures: ils annoncent déjà leurs succès; mais leurs travaux ne pourront être finis qu'en 1794.

Le Cointre, de Versailles, dénonce qu'il y a encore, dans le château, des pages & des domestiques du ci-devant roi, bien nourris, bien vêtus. Il propose qu'on les invite à chercher un autre maître ailleurs. Sa proposition est décrétée.

Plusieurs pétitionnaires sont admis, entr'autres un vieillard qui a vingt enfans, dont huit servent dans les armées de la République. Il les a tous élevés avec le secours de son aiguille. Renvoyé au comité des secours.

Des architectes proposent un nouveau plan de salle nationale, & dénoncent des intrigues ministérielles. Renvoyé au comité d'instruction.

La discussion sur les écoles primaires s'ouvrira aujourd'hui lundi.

On souscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, numéros 7 & 8. Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv pour six mois, 7 liv 10 s pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.